

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 15 09 2023

### Plan vélo intercommunal

En réponse aux deux communiqués en date du 15 septembre concernant le plan vélo intercommunal, signés de plusieurs associations :

#### Un réseau vélo pour le territoire, le bien commun et l'intérêt général

Valence Romans Mobilités est un syndicat mixte composé d'élus de la République qui tirent leur légitimité du suffrage universel, sur un territoire de 265 000 habitants pour lequel ils s'engagent au quotidien avec une seule ambition : le bien commun et l'intérêt général.

C'est bien dans cette seule optique que dès l'entame du mandat en cours, l'ensemble des élus se sont mis en ordre de marche pour construire un véritable réseau vélo pour le territoire.

L'élaboration de ce réseau vélo, contrairement à ce qui est indiqué, a été le fruit d'un travail réalisé avec l'ensemble des communes du territoire, la communauté d'agglomération Valence-Romans Agglo, la communauté de communes Rhône Crussol, les départements de la Drôme et de l'Ardèche et bien évidemment les associations représentatives et de nombreux usagers.

L'objectif de ce projet est d'offrir un nouveau moyen de déplacement grâce à un réseau de 200 km d'itinéraires cyclables qui reliera entre elles 28 communes. Avec ce réseau cyclable, nous donnons l'opportunité aux habitants d'opter pour une nouvelle forme de mobilité : efficace et décarbonée. À terme, 16 itinéraires relieront 28 communes par des aménagements adaptés et sécurisés.

Grâce à un financement de 10 millions d'euros de Valence-Romans Mobilités et de 8,5 millions d'euros du département de la Drôme, nous nous donnons les moyens de sécuriser ces trajets à vélo. D'ici 2026, l'objectif de ce plan est d'augmenter grandement les déplacements à vélo et de faire aimer cette mobilité pour qu'elle devienne un moyen de déplacement au quotidien sur notre territoire.

54 maires, 70 élus départementaux et près de 200 élus intercommunaux ont validé ce beau projet pour le territoire. La concertation a bien eu lieu mais concerter sur des sujets techniques nécessite de trancher parfois. Ce n'est pas parce que nous ne validons pas certaines propositions que nous ne concertons pas.

#### Concertation en amont et co-construction au fil de l'eau

Construire un réseau vélo du quotidien suppose une concertation active et permanente. Valence Romans Mobilités et l'ensemble des collectivités partenaires s'attachent au quotidien à composer avec l'ensemble des expressions dans le seul objectif de développer un réseau efficace répondant aux besoins de la mobilité du quotidien.

L'élaboration de ce réseau se fait avec l'appui d'experts reconnus et non autoproclamés. Nos équipes techniques comptent parmi elles des ingénieurs déplacement et des spécialistes dont c'est le métier. Mettre en œuvre ce réseau vélo suppose également de respecter les règles de la commande publique avec des études pointues et des procédures souvent lourdes.

Le fait de pratiquer une activité n'apporte pas toutes les compétences requises pour concevoir des aménagements de voirie. C'est pourquoi des divergences peuvent apparaître avec certaines associations s'auto désignant comme « citoyens experts ».

Nous sommes convaincus que le développement d'itinéraires directs sera beaucoup plus efficace pour les usagers du vélo du quotidien que des itinéraires « champêtres » comme cela semble souhaité par les signataires des communiqués.

Le fait d'opposer en permanence les citoyens, les élus et les services des collectivités n'a pas de sens. Ces *citoyens experts* ignorent sans doute que de nombreux élus et agents des services publics pratiquent aussi le vélo.

Un travail conjoint et inédit entre Valence Romans Mobilités et le Département de la Drôme est à l'œuvre. L'essentiel des études techniques est en cours et des premières réalisations de pistes cyclables continues et sécurisées le long des routes départementales sont prévues à court terme.

Mais cela, les principales associations vélo du territoire le savent pertinemment étant donné que nous travaillons au quotidien avec elles.

En l'espace d'un an ce sont plus de 7 réunions d'échanges et de travail mobilisant associations et collectivités qui ont été tenues à l'initiative de Valence Romans Mobilités. Cette démarche fait d'ailleurs ses preuves, permettant d'améliorer l'efficacité de certains projets d'aménagements (Réunions avec les associations tenues les 30 mai 2022 ; 6 octobre 2022 ; 20 octobre 2022 ; 7 décembre 2022 ; 12 décembre 2022 ; 8 mars 2023 ; 14 juin 2023). Mettre en avant un déficit de concertation alors qu'elle est permanente pose nécessairement la question de la légitimité des personnes qui prennent la parole pour les associations. Ne sont-elles pas représentatives des dites associations ?

Il est également nécessaire de rétablir quelques vérités :

-« *les projets relatifs aux liaisons interurbaines restent inconnus* » : FAUX. Nous avons présenté avec le Département de la Drôme à de nombreuses reprises les avancées des études. Encore très récemment, le 14 juin dernier, les plans de la piste cyclable entre Montélier et Valence ont été présentés aux associations vélo. Les liaisons Valence Malissard et Valence Beaumont sont à l'ordre du jour d'une réunion prévue le 20 septembre.

-l'axe Valence Chabeuil. Les études techniques ont montré que l'aménagement du chemin de la Digeonne coûterait environ 1 300 000 € et non 500 000 € comme indiqué.

Stop à la démagogie, nous refusons les polémiques stériles permanentes et travaillons avec nos équipes et à l'écoute des citoyens pour encourager la pratique du vélo du quotidien et les mobilités douces.